

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission d'enquête concernant l'organisation des élections en France

- Audition, ouverte à la presse, de M. Pierre-Édouard Stérin..... 2
- Présences en réunion..... 3

Mardi
20 mai 2025
Séance de 11 heures

Compte rendu n° 41

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

Présidence de
M. Thomas Cazenave,
Président de la commission



La séance est ouverte à onze heures.

M. le président Thomas Cazenave. Nous nous retrouvons pour notre quarante et unième réunion. Nous avons convoqué une nouvelle fois M. Pierre-Édouard Stérin. Je constate son absence, qui n'est pas une surprise compte tenu des échanges que nous avons eus avec lui ces derniers jours. À la suite de son absence la semaine dernière, nous avons procédé à une nouvelle convocation pour aujourd'hui, qui a donné lieu à des échanges épistolaires nourris où M. Stérin me faisait part de ses craintes liées à sa sécurité.

Parce que je prends ces menaces très au sérieux, nous avons commencé par le rassurer en faisant valoir que sa sécurité était garantie dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, rappelant à cette occasion que certaines personnalités auditionnées, des membres de l'Assemblée et sa présidente elle-même pouvaient aussi faire l'objet de menaces – de menaces de mort.

M. Stérin a alors fait état d'une crainte plus précise portant sur les conditions de son arrivée à l'Assemblée nationale, donc sur sa sécurité à l'extérieur de cette enceinte, m'invitant à me rapprocher du ministère de l'intérieur pour apprécier la réalité de la menace pesant sur lui – ce que j'ai fait.

Le ministère de l'intérieur a pris tous les engagements nécessaires pour garantir la sécurité de M. Stérin, afin qu'il puisse, dans de parfaites conditions, à l'instar de toute personne auditionnée par une commission d'enquête, se présenter devant nous comme nous le lui demandons depuis maintenant un mois et demi. Malgré ces garanties, qui lèvent selon moi le principal obstacle à sa venue, M. Stérin n'a pas souhaité donner suite à cette convocation, m'expliquant qu'il souhaitait participer à la présente réunion uniquement en visioconférence.

Nous constatons son absence, alors que sa présence sur les chaînes de télévision semble avérée.

Je vous propose donc de clore cette réunion et de réunir le bureau de la commission d'enquête pour apprécier les suites que nous entendons donner à cette absence.

La séance s'achève à onze heures dix.

Membres présents ou excusés

Présents. – Mme Léa Balage El Mariky, M. Xavier Breton, M. Pierre-Yves Cadalen, M. Vincent Caure, M. Thomas Cazenave, M. Antoine Léaument